

P 3

Éditorial

P 4/5

À la une

• Ligne 18 : pour une gare à Wissous, exprimez-vous !

P 7

Un Wissoussien,
un destin

• L'histoire de la gare
de Wissous

P 8/9

Vie municipale

• Compte-rendu du conseil
municipal du 8 février

P 11/13

Actualité

• L'Ecole Municipale de Foot
• Thé dansant / séjour été Aînés
• Évacuation camps de Roms

P 14/15

Plus belle ma Ville

P 16

Wissous en images

P 17

Sortir découvrir

• Programmes bibliothèque,
conservatoire, Saint-Exupéry

P 18/19

Sport

P 20

Associations

P 21/22

La presse en parle

P 22

Tribunes

P 23

État-civil/Pratique

Ligne 18 : pour une gare à Wissous, exprimez-vous !



LIGNE 18

AÉROPORT D'ORLY <> VERSAILLES CHANTIERS



Ville de Wissous



Devenez membre du bureau de la Caisse des Écoles

La Caisse des Écoles intervient en faveur des enfants qui fréquentent les écoles de Wissous.

Elle verse **des fonds à la coopérative de chacune des écoles** en fonction du nombre d'élèves accueilli, offre **une animation et une calculatrice aux élèves de CM2** pour leur entrée en classe de 6ème, **un livre pour Noël** aux élèves de maternelle. Elle finance aussi des **projets éducatifs** sur demande des professeurs.

Si la Caisse des Écoles peut offrir ce supplément et activités aux enfants de Wissous, c'est grâce :

- **aux actions des membres du bureau et des bénévoles sur les animations suivantes :**
 - Le Loto (mars)
 - La fête de la musique (juin)
 - La Fête de la Patate et du Terroir (septembre)
 - La Bourse aux jouets (novembre)
- **aux dons des Wissoussiens,**
- **et à une subvention de la Municipalité.**

Nous avons besoin de bénévoles pour s'investir et participer aux actions permettant de récolter des fonds. **Etre membre sociétaire, c'est soutenir les projets pédagogiques des enseignants, afin de permettre aux enfants de s'épanouir dans les différentes activités.**

Cette année, deux membres du bureau doivent être renouvelés. Le Comité d'Administration lance donc un appel à candidature.

Pour cela, il vous suffit de remplir le bulletin ci-dessous :

»<-----

Bulletin de candidature

La Caisse des Écoles lance un appel à candidature pour renouveler 2 membres de son bureau.

L'élection suivie de l'Assemblée Générale extraordinaire auront lieu le **vendredi 8 avril 2016 à 18h** dans la salle des fêtes de la Mairie

Pour être candidat, il faut être à jour de sa cotisation, résider à Wissous et être âgé de plus de 21 ans.

La réception des candidatures se fera en Mairie auprès du service Scolaire et sera close le **lundi 4 avril 2016**.

Nom Mail@.....

Prénom

Adresse

souhaite se présenter aux élections des membres du bureau de la caisse des écoles.

Signature

Pour plus d'information, contactez le service Scolaire : 01 64 47 27 04.

www.mairie-wissous.fr
 Infos : mairie - 01 64 47 27 27





Ce mois-ci, le dossier de la gazette de Wissous revient principalement sur le métro du Grand Paris Express « *Ligne 18* », sujet que je suis avec beaucoup d'attention avec mon équipe municipale. Pour mémoire, il est rappelé que le schéma d'ensemble qui déterminera le nombre et l'implantation des gares a été approuvé par le décret du 24 août 2011 et soutenu par mon prédécesseur.

Concernant la desserte de Wissous, la Société du Grand Paris nous a rappelé, qu'en 2012, l'ancien Maire de Wissous n'avait pas fait la demande d'une gare sur son territoire et que compte tenu des études de trafic, le maître d'ouvrage avait estimé que l'emplacement choisi, situé à 1,5 km du centre-ville, permettait à la fois de desservir le quartier d'Antony Pôle et la Ville de Wissous. Au-delà de ce problème, il n'est pas possible de ne pas évoquer le problème des stationnements et de dessertes de quartiers par les autobus. Il fait impérativement que les lignes de bus existantes soient réorganisées pour permettre aux Wissoussiens des secteurs peu desservis de rejoindre facilement

la gare d'Antony Pôle. Sans oublier les modes de déplacements actifs à préserver, à encourager les emplacements pour les vélos et solliciter les pistes cyclables.

Cependant, je ne peux faire l'impasse sur le manque de considération par les interlocuteurs de la ligne 18 car nous ne pouvons négliger les impacts environnementaux, socio-économiques ni même fonciers, avec un peu plus de 102 parcelles de Tréfonds qui devront faire l'objet d'acquisitions pour le passage en souterrain du métro.

Aujourd'hui, s'ouvre une nouvelle période de négociations et d'actions, celle de l'enquête publique, prévue du 21 mars au 26 avril 2016 durant laquelle chacun pourra exprimer ses attentes ou défendre l'idée, oubliée par l'ancienne municipalité, de la réouverture de la gare de Wissous. Il nous faut dès maintenant porter toute notre énergie pour défendre nos intérêts.

La SGP s'est donc attachée à informer et recueillir toutes les remarques, avis et interrogations sur le tracé, la position et l'implantation des gares, la méthode de construction ou encore le déroulement des travaux.

Vous l'aurez compris, l'enjeu est de taille. Alors exprimez-vous lors de cette nouvelle enquête publique.

Sachez que je n'ai de cesse, avec la majorité municipale, de défendre, sans condition, l'intérêt général des Wissoussiens. Pour cela, il est important que nous soyons soutenus dans notre démarche lors de cette enquête publique, à laquelle nous devons tous participer. Je compte sur vous !

Bien fidèlement

MONSIEUR LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE

Monsieur le Maire vous reçoit sur RDV auprès de son secrétariat :

- Par téléphone : 01 64 47 27 01
- Par mail : secretariat.elus@wissous.fr



Ville de Wissous

TRANSPORTS

Pour une gare à Wissous, exprimez-vous !

Dans moins de 10 ans, à l'horizon 2024, la ligne 18 du métro express automatique reliera l'Aéroport d'Orly à Saclay, puis plus tard à Versailles. Ce seront quatre moyens de transport qui traverseront la ville sans s'y arrêter : TGV, OrlyVal, RER C et ligne 18. S'agissant de la ligne 18 : des gares seront construites à Antonypole et à Massy. **Aucun arrêt n'est prévu à Wissous** et pourtant, la ville sera totalement traversée par cette ligne en sous-sol par un tunnel situé à 22 mètres de profondeur. **Une enquête publique sera ouverte du 21 mars au 26 avril** et des réunions seront organisées, notamment dans les villes concernées par les arrêts de la ligne 18. Monsieur le Maire, soutenu par les membres de la **commission extra-municipale** de la MGP qui sont également très investis dans ce dossier aux côtés de la Municipalité, s'est insurgé contre ce manque de cohérence et de considération. L'enquête publique offrira aux habitants la possibilité de se prononcer sur ce dossier et réaffirmer l'attachement des Wissoussiens à la création d'une nouvelle gare sur notre territoire. La Gazette fait le point.

Un projet contesté

Dès son arrivée aux affaires, en 2014, la Municipalité a très vite contesté le projet en l'état de la ligne 18 qui ne prévoit aucun arrêt à Wissous. La gare étant prévue à Antonypole. « C'est une absurdité car c'est dans une zone d'activités vieillissante où il y a peu de population. Il y a aussi une impossibilité de construire un parking. Ce qui rend cette gare encore plus inutile » juge Richard Trinquier.

En juin 2015, les élus de la majorité, soutenus par les membres de la commission MGP, présentaient à la Société du Grand Paris un contre-projet en proposant notamment « déplacement de cette gare de 600 m à l'ouest sur notre territoire dans un quartier que l'on peut rendre urbanisable et où il pourrait y avoir un parking. On lui trouvera ainsi une véritable utilité et un véritable bassin qu'elle pourra desservir » ajoute le M.le Maire. « Les cartes de la ligne 18 ont été dessinées et décidées sans que mon prédécesseur n'ait fait de demande pour éviter que la Société du Grand Paris n'utilise Wissous comme simple lieu de passage ! »

Enquête ligne 18 : une concertation attendue

Ouverte du 21 mars au 26 avril, cette enquête est une procédure réglementaire avant la déclaration d'utilité publique du projet (voir modalités de l'enquête ci-contre). Elle se matérialisera par 4 réunions (la première à Massy le 22 mars), et la présence sur place des enquêteurs pour 50 permanences. « Il y aura ensuite 9 mois d'analyse et le Conseil d'Etat décidera ou non de l'intérêt général de la ligne » indique la directrice du projet pour la SGP.

L'enquête publique ouvre pour les habitants des registres sur lesquels chacun peut s'exprimer du 21 mars au 26 avril, c'est le moment de s'exprimer nombreux pour demander la création d'une gare à Wissous afin qu'elle soit intégrée dans le rapport d'enquête.

La ligne 18 : quelques repères

35 km

14 km en aérien

10 gares

4 départements
(91, 92, 78, 94)6 Communautés
d'agglomération

LES 10 GARES DE LA LIGNE 18

- ▶ Aéroport d'Orly
- ▶ Antonypole
- ▶ Massy Opéra
- ▶ Massy-Palaiseau
- ▶ Palaiseau
- ▶ Orsay-Gif
- ▶ CEA Saint-Aubin
- ▶ Saint-Quentin Est
- ▶ Satory
- ▶ Versailles Chantiers

LES 26 COMMUNES INFORMÉES PAR LE DISPOSITIF DE LA CONCERTATION DE LA LIGNE 18

- | | |
|--------------------------|-------------------------|
| ▶ Antony | ▶ Palaiseau |
| ▶ Buc | ▶ Paray-Vieille-Poste |
| ▶ Bures-sur-Yvette | ▶ Saclay |
| ▶ Châteaufort | ▶ Saint-Aubin |
| ▶ Elancourt | ▶ Trappes |
| ▶ Gif-sur-Yvette | ▶ Toussus-le-Noble |
| ▶ Gometz-le-Châtel | ▶ Vauhallan |
| ▶ Guyancourt | ▶ Verrières-le-Buisson |
| ▶ Jouy-en-Josas | ▶ Versailles |
| ▶ Les Ulis | ▶ Villiers-le-Bâcle |
| ▶ Magny-les-Hameaux | ▶ Voisins-le-Bretonneux |
| ▶ Massy | ▶ Wissous |
| ▶ Montigny-le-Bretonneux | |
| ▶ Orsay | |



Ligne 18 : donnez votre avis !

Du 21 mars au 26 avril 2016, la Société du Grand Paris lance une enquête publique de la ligne 18 du Grand Paris Express. Venez en marie consulter le projet et donnez votre avis. Pour en savoir plus, un commissaire enquêteur répondra à vos questions :

- Le mardi 22 mars de 9h à 12h
- Le mardi 5 avril de 16h à 19h
- Le samedi 16 avril de 9h à 11h45

+ d'infos : site internet dédié avec dépôt et consultation d'avis en ligne : www.enquetepubliqueligne18.fr

Les réunions publiques

- Mardi 22 mars à 20h à Massy (Espace Liberté - 1, avenue du Général-de-Gaulle)
- Lundi 4 avril à 20h à Versailles (théâtre Montansier - 13, rue des Réservoirs)
- Mardi 8 avril à 20h à Gif-sur-Yvette (Supélec - Amphithéâtre Janet - plateau du Moulon - 3, rue Joliot-Curie)
- Mardi 14 avril à 20h à Guyancourt (pavillon Waldeck Rousseau - rue Jacques-Ange-Gabriel).

Le mot de l'élu Dominique Bouley - 1^{er} adjoint au maire



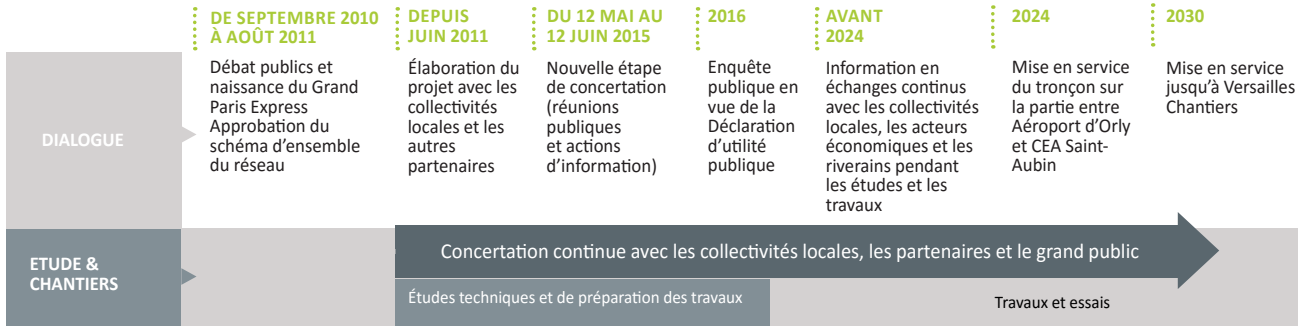
La SGP (Société du Grand Paris) faisant fi de l'avertissement qui lui avait été signifié lors de la réunion publique par la municipalité, a réalisé sans autorisation des forages en différents endroits de la commune. Prise sur le fait par Monsieur le Maire et moi-même, la société a été invitée à cesser ces agissements, reboucher les trous déjà faits et ne plus remettre les pieds sur le territoire wissoussien.

Vos élus sont vigilants afin que les intérêts des wissoussiens ne soient pas, une fois de plus, mis de côté. Nous ne sommes pas contre la ligne 18 dès l'instant où elle nous amènera, d'une façon ou d'une autre, une gare sur la ville.

La SGP a compris que nos revendications rendraient la réalisation de son projet compliquée si elle veut passer outre. Cet incident nous a permis d'organiser une prochaine réunion avec la Préfecture et la SGP. L'occasion pour nous de réitérer nos demandes d'une gare à Wissous dans l'intérêt de nos habitants.

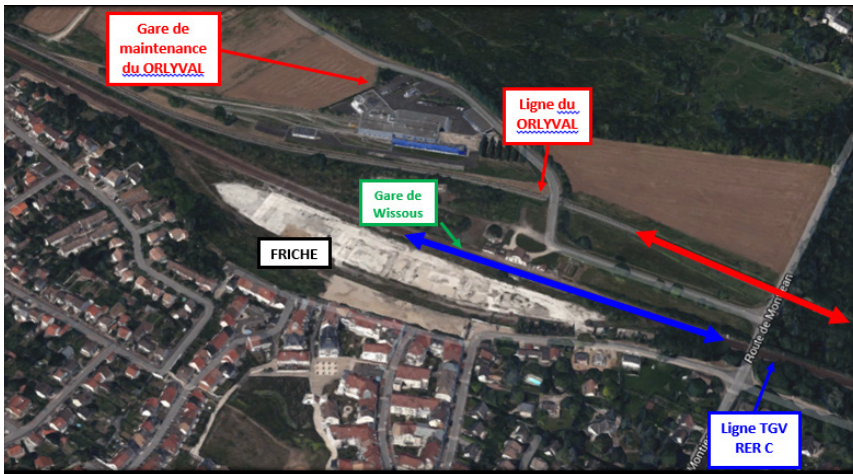
Nous comptons sur la population pour alimenter l'enquête publique dans ce sens.

Calendrier d'action de la Société du Grand Paris



Et pour les autres transports ferroviaires ?

Wissous a non seulement une emprise foncière sur l'Aéroport d'Orly, mais elle est aussi traversée côté Nord, par les lignes TGV et le RER C qui passent devant la gare. Et sur une ligne parallèle à ces deux transports, derrière la gare, passe l'OrlyVal.



Aujourd'hui, la ligne Massy - Valenton secteur Ouest, passe devant la gare. Le réseau ferré accueille donc des dizaines de trains circulant chaque jour (TGV, RER C, trains de fret) sur une voie unique empruntée dans les deux sens de circulation par :

- les TGV pour raccorder actuellement le réseau grande vitesse Atlantique au réseau grande vitesse Méditerranéen.
- le RER C pour relier Etampes ou Dourdan à Pontoise, Versailles ou Saint-Quentin-en-Yvelines en passant par Paris.

Cette voie unique empruntée sur notre territoire, provoque donc une zone de croisement entre TGV et RER C, régulièrement source de conflits et de nuisances sonores pour les Wissoussiens.

Demain, avec la modernisation de la ligne, il est attendu par la SNCF, une circulation plus fluide en doublant les voies spécifiques (une pour le TGV et une pour le RER C). Grâce au combat de l'APEPAW et à l'action de la Municipalité actuelle, lors des récentes enquêtes publiques, les Wissoussiens ne devraient plus voir le TGV passer sous leurs fenêtres mais sous la gare actuelle.

Quant à la ligne OrlyVal, transport RATP maintes fois menacé d'être fermé car difficilement viable financièrement, elle dessert, encore dans un sens, les voyageurs venant de Paris ou de la Région Parisienne souhaitant accéder à l'aéroport d'Orly via la gare Antony RER B. Et dans l'autre sens, c'est une formidable porte d'entrée nationale ou internationale à Paris par le Sud.

